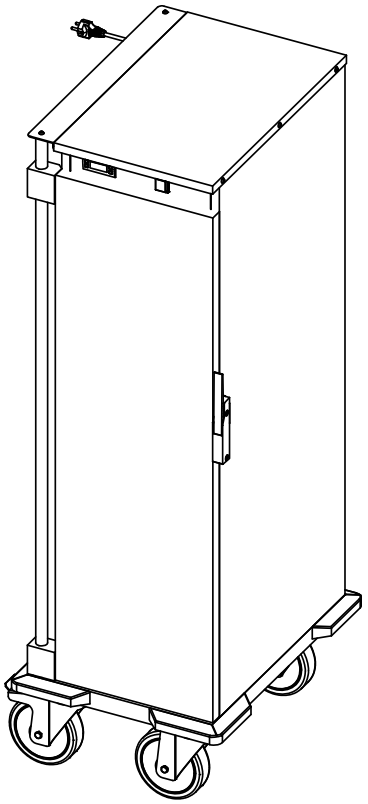

Article:

***710.100**

FR

Index

1. Notice explicative sur la documentation 1
2. Notice explicative sur la sécurité et l'utilisation 2
3. Garantie 2
4. Installation 3
   4.1 Caractéristiques techniques 4
5. Nettoyage et entretien 7
   5.1 Pannes 7
   5.2 Schéma electrique 8
6. Recyclage 9

Rev. 03/2012

Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

1. Notice explicative sur la documentation

Il est recommandé de remettre toute la documentation à l'utilisateur de l'appareil. L'utilisateur doit conserver ces documents pour pouvoir éventuellement les consulter en cas de nécessité. On récuse toute responsabilité en cas de dommages dûs au non-respect de ces instructions.
Toutes les dimensions de ce mode d'emploi sont exprimées en mm.

2. Notice explicative sur la sécurité et l'utilisation

Ces articles sont produits conformément aux dernières évolutions techniques et aux règles de sécurité en vigueur.

Les placards roulants en inox **VEGA P**, sujets de ce mode d'emploi sont conçus et fabriqués en accord avec les directives techniques en vigueur pour optimiser le maintient de la température des éléments exposés maintenant intacte la qualité et respectant les conditions d'hygiène et de sécurité.

Toute autre utilisation est considérée inappropriée. Le producteur ne répond pas des dommages causés par un usage inapproprié. La responsabilité serait entièrement de l'utilisateur.

Un usage approprié comprend le respect des instructions pour l'usage et pour l'installation et de toute la documentation jointe ainsi que le respect des conditions d'inspection et d'entretien.

3. Garantie

Ce produit est conçu et fabriqué pour être utilisé par des professionnels. Le producteur pourrait apporter à tout moment des modifications au produit afin d'en améliorer l'utilisation et la qualité. Le producteur, dans le respect de la législation de la Communauté Européenne, garantit ses produits pendant 24 mois à compter de la date de livraison. Cette garantie ne prend pas en compte les parties électriques, la main d'œuvre et toutes les substitutions rendues nécessaires par un usage inapproprié du produit.

Toute manipulation effectuée exclut automatiquement la responsabilité du producteur.

Les produits et les pièces à changer ou à réparer pour défauts irrévocables de fabrication et/ou matériaux utilisés devront être rendus « franco de port » au siège du producteur, qui, après un contrôle attentif, effectuera la réparation ou la substitution de ces derniers.

Les réparations sont effectuées exclusivement au siège du producteur et en aucun cas le producteur ne remboursera d'éventuelles dépenses soutenues par le client si elles ne sont pas effectuées par lui-même si ce n'est par accord au préalable.

Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

4. Installation

Cet article est emballé et livré déjà monté. Le producteur décline toute responsabilité pour dommages causés aux biens ou aux personnes par non-respect des règles de ce mode d'emploi. Ne pas modifier la structure du chariot.

Les éléments qui composent l'emballage (plastique, mousse polyuréthane, enveloppe à bulle, polystyrène, carton etc…) doivent être tenus hors de la portées des enfants car ils pourraient être source de danger et doivent être collectés et éliminés séparément, conformément aux normes en vigueur.

Après avoir déballé l'appareil, enlever la pellicule auto-collante en plastique avant de mettre en marche l'appareil. D'éventuels résidus de colle doivent être enlevés avec soin (ne pas utiliser de substances abrasives).

L'appareil est prédisposé pour le fonctionnement au courant alterné à la tension indiquée sur la tablette des données techniques (située sur le coté du chariot, sous le câble d'alimentation).

Le conducteur de terre est symbolisé par les couleurs jaune/vert et ne doit pas être interrompu.

L'appareil est doté d'un câble aux normes CE et d'une prise Schuko (s'il est nécessaire de la changer, le faire avec une prise adaptée à la charge de l'appareil et correspondante aux normes en vigueur ; s'il est nécessaire de changer le câble, en utiliser un avec les même caractéristiques que celui en dotation).

Avant de mettre en marche l'appareil:

- Vérifier que l'installation puisse supporter le charge de l'appareil (WATT comme sur la tablette des données techniques)
- S'assurer que l'installation soit munie d'une prise de terre aux normes en vigueur ;
- Brancher l'appareil sur le réseau de terre de l'installation avec un câble qui se branchera à la vis prévue à cet effet située sur l'enveloppe externe de l'appareil.

Première utilisation de l'appareil

Pendant la première utilisation, des odeurs désagréables et de la fumée pourraient s'échapper de l'intérieur du placard à cause de certains résidus de graisse de la fabrication. **LORS DE LA PREMIERE UTILISATION, IL EST CONSEILLE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL A VIDE AVEC LA PORTE OUVERTE PENDANT QUELQUES MINUTES,** de façon à éliminer tout résidu qui pourrait toucher les aliments contenus à l'intérieur.

Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

ATTENTION:

Une fois allumé l'appareil atteint la température imposée très vite. Pour éviter tout inconvénient, l'allumer que peu de temps avant le début du service et l'éteindre juste après. N'apporter aucune modification à la structure du produit.

4.1 Caractéristiques techniques

	Vega GN 1/1 C16 1P + R	**Vega GN 1/1 L10 1P + R**
Résistance interne	2000 W	2000 W
Alimentation	230 V	
Température	30-70°C*****	
Glissières internes	16 étagères "C" anti-renversement	10 étagères "L"
Poids (kg)	95	95

*** ATTENTION : Une fois que le thermostat électronique atteint la température maximum standard (75°C) imposée par le producteur, la température à l'intérieur de l'armoire continue à monter d'environ 15 °C (selon les cas, de la quantité de produit à réchauffer présente à l'intérieur de l'armoire etc…).**
Il ne s'agit pas d'un défaut mais c'est dû à l'isolation thermique parfaitegarantie par la double paroi isolantes qui maintiennent la chaleur longtemps même si la résistance s'éteint temporairement.

Rev. 03/2012
Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

4.2 Pièces de rechange

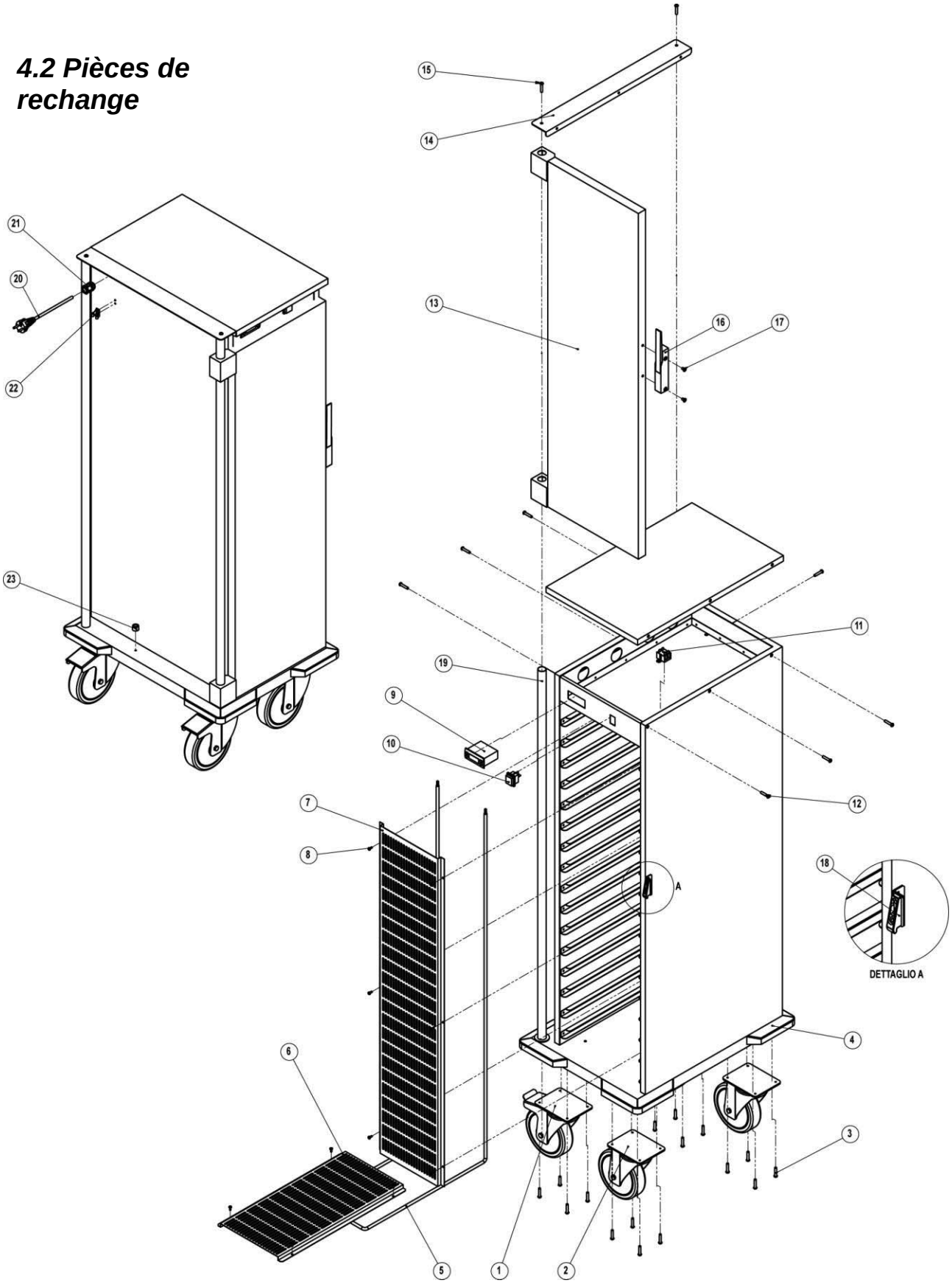

Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

VEGA GN 1/1 C16 1P + R – VEGA GN 1/1 L10 1P + R

Réf.	*Code*	*Quantité*	*Description*
1	RF 160	2	Roues avec frein Ø160
2	RS 160	2	Roues standard Ø160
3		16	Vis
4		4	Pare-chocs en plastique
5		1	Résistance 2000W
6		1	Grille horizontale
7		1	Grille verticale
8		10	Vis grilles
9		1	Thermostat électronique
10		1	Bouton d'allumage
11		1	Thermostat de sécurité
12		7	Vis chapeau
13		1	Porte
14		1	Etrier poignée de poussée
15		2	Vis étrier poignée de poussée
16		1	Poignée ouverture de porte
17		2	Vis poignée d'ouverture de porte
18		1	Rochet serrure
19		2	Poignée de poussée
20		1	Câble Schuko
21		1	Presse-étoupe
22		1	Clip d'arrêt pour câble
23		1	Pied pour bloquer la porte

TOUTE MANIPULATION EXCLUT AUTOMATIQUEMENT LA RESPONSABILITE DU PRODUCTEUR ET ANNULE LA GARANTIE

Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

5. Nettoyage et entretien

ATTENTION:

Avant d'effectuer toute intervention, débrancher l'appareil du réseau électrique. Ne jamais laver l'appareil sous l'eau courante pour éviter les infiltrations dans les composants électriques.

Avant tout nettoyage, attendre que l'appareil REFROIDISSE (attendre au moins une heure après la fin du service).

Le chariot thermique peut être nettoyé avec de produits spécial Inox, les deux crochets chromés peuvent être nettoyer avec un peu d'alcool ou des produits spécial chrome. Dans tous les cas, ne pas utiliser de substances abrasives.

Le chariot est doté d'un thermostat de sécurité à 150°C, réglé pour entrer en action en cas de mauvais fonctionnement du thermostat électronique. Pour redémarrer l'installation suite à une interruption du thermostat de sécurité, dévisser les vis (n.12 pag. 5) du chapeau du chariot et appuyer sur le bouton rouge.

5.1 Pannes

Problème	***Cause possible***	***Solution***
Il chariot de chauffe pas	Pas de courant	Contrôler la présence de courant dans le réseau électrique
	La résistance est grillée	Contacter le revendeur
	Le thermostat est cassé	Contacter le revendeur
	Le bouton d'allumage est cassé	Contacter le revendeur
	Le câble d'alimentation est endommagé	Changer le câble avec un autre avec les mêmes caractéristiques

S'il est nécessaire de remplacer la résistance adhésive, nettoyer **AVEC SOIN** de colle résiduel de la vieille résistance avec un DILUANT NITRO et appliquer la nouvelle sur un fond propre et sec.

Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

5.2 Schéma électrique

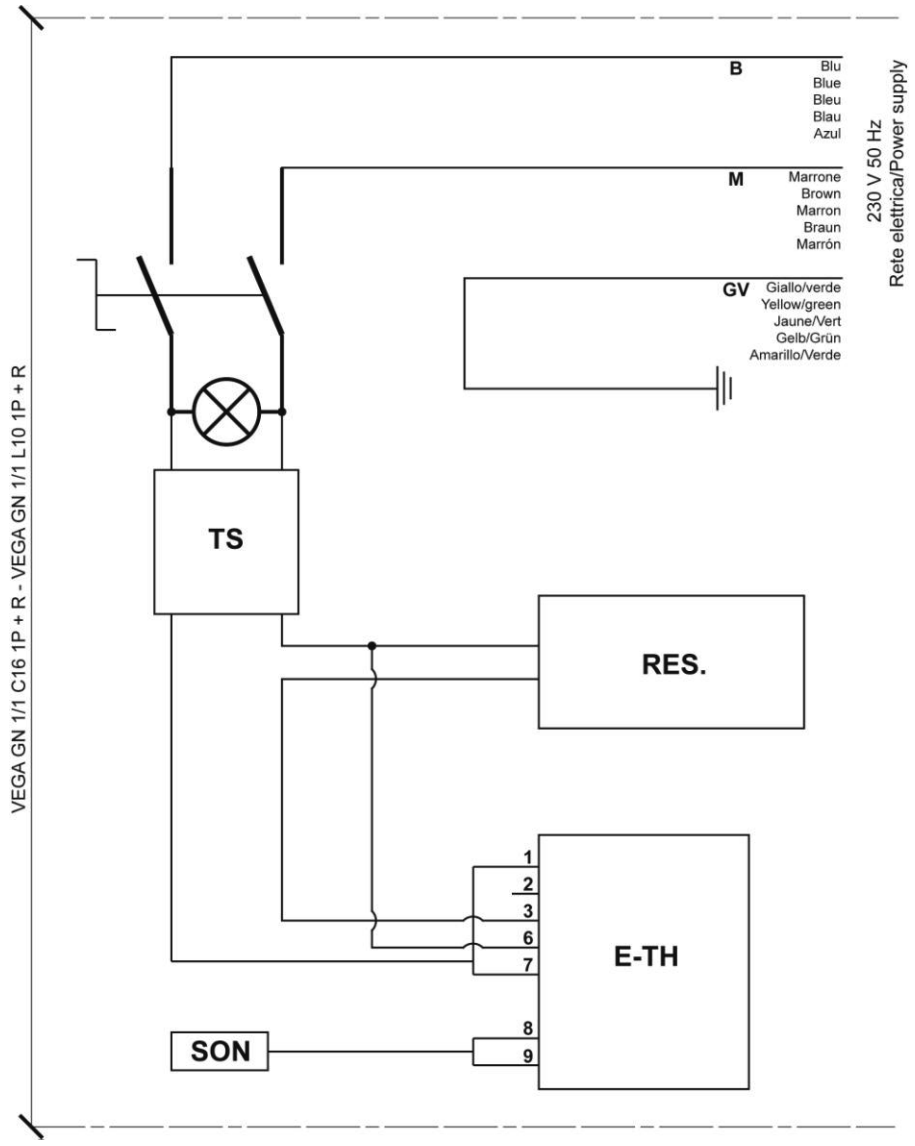

Abréviation	*Description*
TS	Thermostat de sécurité
E-TH	Thermostat électronique
SON	Sonde thermostat électronique
RES	Resistenza

Rev. 03/2012

Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.

6. Recyclage

En fin de vie, l'appareil doit être éliminé selon les normes en vigueur et il est nécessaire, dans la mesure du possible, de le démonter et de trier ses différents composants.

Les éléments qui composent l'emballage (plastique, mousse polyuréthane, enveloppe à bulles, polystyrène carton, etc…) doivent être tenus hors de portée des enfants parce qu'ils pourraient être source de danger et doivent être collectés et éliminés séparément, conformément aux normes en vigueur.

Le symbole situé sur le produit signifie qu'il ne doit pas être éliminé avec les autres déchets ménagers. Pour éviter d'éventuels dommages à l'environnement ou à la santé causés par l'élimination inappropriée des déchets, l'utilisateur est prié de séparer ce produit d'autres types de déchets et de le trier de façon responsable pour favoriser le recyclage des ressources matérielles.

Les utilisateurs sont priés de contacter leur fournisseur et de vérifier les termes et les conditions du contrat d'achat. Ce produit ne doit pas être éliminé avec d'autres déchets commerciaux. L'utilisateur est prié de respecter les normes en vigueur pour le tri sélectif. Ces normes si elles ne sont pas respectées prévoient des sanctions financières administratives.

Rev. 03/2012

Le producteur décline toute responsabilité pour d'éventuelles erreursd'impression et/ou de transciption contenues dans ce mode d'emploi.
Dans le but d'une constante amélioration de ses produits, le producteur se réserve le droit de varier les caractéristiques des données indiquée dans ce mode d'emploi à n'importe quel moment et sans préavvis et par conséquent ce document ne peut être considéré comme un contrat à l'égard de tiers.